

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observation enquête PPR du Bastan
Date : Tue, 12 Jul 2022 11:41:06 +0200
De : > marina656 (par Internet) <marina656@hotmail.fr>
Répondre à : marina656 <marina656@hotmail.fr>
Pour : ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr

Bonjour,

J'ai une remarque, ma maison bâtie en 2018 sur la commune d'Esquièze-Sère ne paraît pas sur le PPR, et mon terrain est situé en zone rouge dorénavant .

Ne pouvant pas me déplacer ce jour en mairie, je vous écris donc un mail. Les élus de la mairie l'ont aussi signalé, et c'est eux qui m'ont averti.

Je réside au 26bis route de Vizos à Esquièze Sere, ma maison concerne le **PC 0651681700002**, et les parcelles cadastrales 1062, 1063, 1067, 1068, 1069 , 697 et 698, elle se situe sur la parcelle 1062.

J'ai réalisé une étude de sol et une étude trajectographique. Je suis aux normes. La parcelle 1062 est constructible, les autres non. Par ce nouveau zonage et par l'absence de ma maison sur ce nouveau PPR, je crains de n'avoir aucune possibilité d'extension ou souci à la revente du bien..

Je souhaiterais donc signaler cela , rectifier l'oubli dans l'établissement du nouveau PPR afin que si un jour il y ai un projet d'extension ou si je dois vendre, ce nouveau zonage empêche toute réalisation. Je souhaite que soit pris en compte ma parcelle constructible dans ce nouveau zonage, qu'elle reste constructible dans son intégralité , d'autant plus que j'ai fait les études de sol et trajectographie pour cette parcelle.

J'ai aussi averti Mr Ibarboure à la DDT, qui m'a dit de le signaler dans l'enquête.

Famille : M

22/07/2022 11:31

Voila merci de votre compréhension , dans l'attente je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Marina Anclade

0658652151

PS : le pc est au nom de mon ex compagnon mr Leprêtre Thomas, nous sommes séparés depuis plus de deux ans et en septembre nous faisons les actes notariés pour tout basculer à mon nom, car je conserve la maison.